



Proprio abusif, refus de me rendre ma caution

Par **Spencer Veale**, le **10/10/2017** à **18:55**

Salut,

Merci beaucoup pour votre aide. Mon ancien proprio n'a pas encore rendu ma caution. Ca fait déjà 6 mois depuis que j'ai quitté la maison. Il me donne une excuse totalement absurde pour ne pas me l'avoir rendu. Donc je crois qu'il n'a pas l'intention de me le rendre.

L'ambiguïté légale vient du fait qu'on a pas fait un états des lieux formel du sortie, ni un rendement des clés formel. J'habitais dans un coloco, et j'ai simplement laissé mes clés avec les colocs. Si le proprio était de bonne foi on aurait eu aucun problème.

En plus il y a le complication qu'il me tient responsable pour avoir cassé la poignée du velux. Ce que j'ai fait toute simplement en l'ouvrant. Donc, c'est bien possible que ca compte comme l'usure normale. J'ai proposé de partager les frais de réparation avec lui mais il est intransigeant.

Finalement, je suis meme plus dans le pays. Donc ca rend encore plus compliqué mes efforts de me battre contre ses abus. Je sais qu'il y en a des sites webs pour lancer des procédures, mais il coutent un peu et je sais pas si je gagnerais. Toute conseil que vous pouvez me donner est beaucoup apprécié.